



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-SAVOIE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°74-2018-060

PUBLIÉ LE 21 JUIN 2018

# Sommaire

## **74\_DSDEN\_Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Haute-Savoie**

74-2018-06-19-001 - Arrêté DSDEN/SG/AA/2018-0039 relatif à la modification de la composition nominative de la commission départementale d'action sociale (3 pages)	Page 3
74-2018-06-19-002 - Arrêté DSDEN/SG/AA/2018-0040 relatif à la modification de la composition nominative de la commission permanente d'action sociale (3 pages)	Page 7
74-2018-06-19-003 - Arrêté DSDEN/SG/AA/2018-0041 relatif à la modification de la composition de la Commission Administrative Paritaire Départementale (4 pages)	Page 11

74\_DSDEN\_Direction des services départementaux de  
l'éducation nationale de Haute-Savoie

74-2018-06-19-001

Arrêté DSDEN/SG/AA/2018-0039 relatif à la modification  
de la composition nominative de la commission  
départementale d'action sociale

Direction des Services Départementaux  
de l'Éducation Nationale  
de la Haute-Savoie  
Service médical et social des personnels  
Références: SMS/ND

Annecy, le 19 juin 2018

LA DIRECTRICE ACADEMIQUE ADJOINTE CHARGÉE  
DE L'INTERIM DES FONCTIONS DU DIRECTEUR  
ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE DE LA HAUTE-SAVOIE  
DIRECTRICE ADJOINTE DES SERVICES  
DEPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
DE HAUTE-SAVOIE

### **ARRÊTÉ DSDEN/SG/AA/2018-0039**

**relatif à la modification de la composition nominative de la commission départementale d'action sociale**

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment ses articles 8 bis et 9, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'Etat ;

VU le décret le décret n° 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique ;

VU l'arrêté du 8 avril 2011 portant création du comité technique ministériel et des comités techniques des services déconcentrés du ministère chargé de l'éducation nationale ;

VU l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2011 portant création du comité technique d'administration centrale des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

VU l'avis de la commission nationale d'action sociale du 29 janvier 2013 ;

VU l'arrêté ministériel du 7 mars 2013 relatif au rôle et à la composition de la commission nationale, des commissions académiques et départementales et de la commission centrale d'action sociale ;

VU le règlement intérieur de la commission départementale d'action sociale approuvé le 26 novembre 2013 ;

VU l'arrêté rectoral n° 2018-34 du 11 mai 2018 donnant délégation de signature à Mme Coq Pascale, directrice académique adjointe des services départementaux de l'éducation nationale chargée de l'intérim des fonctions du directeur académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie à compter du 23 mai 2018 ;

VU le procès-verbal du 4 décembre 2014 portant dépouillement du scrutin et répartition des sièges du comité spécial départemental de la Haute-Savoie ;

VU les propositions présentées par les organisations syndicales en janvier 2018 ;

VU les résultats des élections du 16 mars 2018 concernant les représentants de la MGEN ;

## ARRETE

Article 1 : La composition de la commission départementale d'action sociale du département de la Haute-Savoie est modifiée comme suit :

Représentants de l'administration :

Membres titulaires :

- Mme Coq Pascale – directrice académique adjointe des services départementaux de l'éducation nationale chargée de l'intérim des fonctions du directeur académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie ou son représentant – président
- M. Lamotte Marc – principal du Collège Les Allobroges à La Roche sur Foron

Représentants des fédérations des fonctionnaires :

Au titre de la fédération des syndicats généraux de l'éducation nationale (SGEN-CFDT)

Membres titulaires :

- Mme Bonmarin Sandrine – Ecole maternelle du Vernay à Cran-Gevrier
- M. Fontaine Claude – Lycée Guillaume Fichet à Bonneville

Membres suppléants :

- Mme Unal Véronique – Collège Evire à Annecy-le-Vieux
- M. Zibell Grégoire – Ecole primaire Colovry à Annecy-le-Vieux

Au titre de la fédération des syndicats généraux de l'éducation nationale (FSU)

Membres titulaires :

- Mme Isetti Marie-Hélène – Ecole maternelle à Seyssel
- Mme Saint-Joanis Christine – Lycée Guillaume Fichet à Bonneville

Membres suppléants :

- Mme Delarue Marie – Ecole élémentaire à Thuy
- Mme Anselme Annie – Lycée Charles Baudelaire à Cran-Gevrier

Au titre de l'UNSA-Education :

Membre titulaire :

- Mme Heretick Catherine – Ecole élémentaire Vaugelas à Annecy

Membre suppléant :

- M. François Jean-Michel – Ecole élémentaire Bois des Chères à La Roche sur Foron

Représentants de la mutuelle générale de l'éducation nationale :

Membres titulaires :

- M. Bats Alain – président – section départementale MGEN
- Mme Bregeard Bernadette – déléguée MGEN Haute-Savoie
- M. Magli Guy – trésorier adjoint MGEN Haute-Savoie
- Mme Marchetti Monique – membre du comité de section
- M. Rey Pascal – délégué MGEN Haute-Savoie

Membres suppléants :

- M. Balmens Patrick – trésorier MGEN Haute-Savoie
- Mme Heuillard Martine – directrice – section départementale MGEN
- Mme Merrien Chantal – membre du comité de section
- Mme Tocqueville Françoise – secrétaire du comité de section
- M. Viotto Laurent – vice président section départementale MGEN

Article 2 : Le président est assisté en tant que de besoin par le ou les représentants de l'administration exerçant auprès de lui des fonctions de responsabilité et intéressés par les questions relatives à l'action sociale. Assiste en outre aux réunions de la commission départementale d'action sociale, l'assistante sociale des personnels.

Article 3 : Le mandat des représentants des personnels d'une durée de quatre ans débute le 04 février 2015.

Article 4 : L'arrêté annule et remplace l'arrêté n° 2018-0021 du 30 avril 2018.

Article 5 : Mme la secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

La directrice académique adjointe des services  
départementaux de l'éducation nationale chargée de  
l'intérim des fonctions du directeur académique des  
services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie

Pascale COQ

74\_DSDEN\_Direction des services départementaux de  
l'éducation nationale de Haute-Savoie

74-2018-06-19-002

Arrêté DSDEN/SG/AA/2018-0040 relatif à la modification  
de la composition nominative de la commission  
permanente d'action sociale



Direction des Services Départementaux  
de l'Éducation Nationale  
de la Haute-Savoie  
Service médical et social des personnels  
Références: SMS/ND

Annecy, le 19 juin 2018

LA DIRECTRICE ACADEMIQUE ADJOINTE CHARGÉE  
DE L'INTERIM DES FONCTIONS DU DIRECTEUR  
ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE DE LA HAUTE-SAVOIE  
DIRECTRICE ADJOINTE DES SERVICES  
DEPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
DE HAUTE-SAVOIE

#### **ARRÊTÉ DSDEN/SG/AA/2018-0040**

**relatif à la modification de la composition nominative de la commission permanente d'action sociale**

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment ses articles 8 bis et 9, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

VU le décret n° 2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'État ;

VU le décret le décret n° 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique ;

VU l'arrêté du 8 avril 2011 portant création du comité technique ministériel et des comités techniques des services déconcentrés du ministère chargé de l'éducation nationale ;

VU l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2011 portant création du comité technique d'administration centrale des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

VU l'avis de la commission nationale d'action sociale du 29 janvier 2013 ;

VU l'arrêté ministériel du 7 mars 2013 relatif au rôle et à la composition de la commission nationale, des commissions académiques et départementales et de la commission centrale d'action sociale ;

VU le règlement intérieur de la commission départementale d'action sociale approuvé le 26 novembre 2013 ;

VU l'arrêté rectoral n° 2018-34 du 11 mai 2018 donnant délégation de signature à Mme Coq Pascale, directrice académique adjointe des services départementaux de l'éducation nationale chargée de l'intérim des fonctions du directeur académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie à compter du 23 mai 2018 ;

VU le procès-verbal du 4 décembre 2014 portant dépouillement du scrutin et répartition des sièges du comité spécial départemental de la Haute-Savoie ;



VU les résultats des élections du 16 mars 2018 concernant les représentants de la MGEN ;

## ARRETE

Article 1 : La composition de la commission permanente d'action sociale du département de la Haute-Savoie est modifiée comme suit :

Représentants de l'administration :

- La directrice académique adjointe des services départementaux de l'éducation nationale chargée de l'intérim des fonctions du directeur académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie ou son représentant

Représentants des fédérations des fonctionnaires :

Au titre de la fédération des syndicats généraux de l'éducation nationale (SGEN-CFDT)

Membre titulaire :

- Mme Bonmarin Sandrine – Ecole maternelle du Vernay à Cran-Gevrier

Membre suppléant :

- M. Fontaine Claude – Lycée Guillaume Fichet à Bonneville

Au titre de la fédération des syndicats généraux de l'éducation nationale (FSU)

Membre titulaire :

- Mme Isetti Marie-Hélène – Ecole maternelle à Seysel

Membre suppléant :

- Mme Saint-Joanis Christine – Lycée Guillaume Fichet à Bonneville

Au titre de l'UNSA-Education :

Membre titulaire :

- Mme Heretick Catherine – Ecole élémentaire Vaugelas à Annecy

Membre suppléant :

- M. François Jean-Michel – Ecole élémentaire Bois des Chères à La Roche sur Foron

Représentants de la mutuelle générale de l'éducation nationale :

Membres titulaires :

- M. Bats Alain – président – section départementale MGEN  
- Mme Bregeard Bernadette – déléguée MGEN Haute-Savoie

Membres suppléants :

- Mme Marchetti Monique – membre du comité de section  
- M. Rey Pascal – délégué MGEN Haute-Savoie

Article 2 : Le président est assisté en tant que de besoin par le ou les représentants de l'administration exerçant auprès de lui des fonctions de responsabilité et intéressés par les questions relatives à l'action sociale. Assiste en outre aux réunions de la commission permanente d'action sociale, l'assistante sociale des personnels.

Article 3 : Le mandat des représentants des personnels d'une durée de quatre ans débute le 04 février 2015.

Article 4 : L'arrêté annule et remplace l'arrêté n° 2018-0020 du 30 avril 2018.

Article 5 : Mme la secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

La directrice académique adjointe des services  
départementaux de l'éducation nationale chargée de  
l'intérim des fonctions du directeur académique des  
services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie

Pascale COQ



74\_DSDEN\_Direction des services départementaux de  
l'éducation nationale de Haute-Savoie

74-2018-06-19-003

Arrêté DSDEN/SG/AA/2018-0041 relatif à la modification  
de la composition de la Commission Administrative  
Paritaire Départementale

Anncéy, le 19 juin 2018

Direction des Services Départementaux  
de l'Éducation Nationale  
de la Haute-Savoie  
Secrétariat Général  
Références: SG/AA

LA DIRECTRICE ACADEMIQUE ADJOINTE CHARGÉE  
DE L'INTERIM DES FONCTIONS DU DIRECTEUR  
ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE DE LA HAUTE-SAVOIE  
DIRECTRICE ADJOINTE DES SERVICES  
DEPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
DE HAUTE-SAVOIE

**ARRÊTÉ DSDEN/SG/AA/2018-0041**

**relatif à la modification de la composition de la Commission Administrative Paritaire Départementale**

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, dans leur rédaction issue de la loi n°2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique, plus spécialement art 9,

VU le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires dans sa version issue du décret n°2011-183 en date du 15 février 2011,

VU le décret n°90-770 du 31 août 1990 modifié relatif aux commissions administratives paritaires uniques communes aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles,

VU l'arrêté rectoral n°2018-34 du 11 mai 2018 donnant délégation de signature à Mme Pascale Coq, directrice académique adjointe des services départementaux de l'éducation nationale chargée de l'intérim des fonctions du directeur académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie à compter du 23 mai 2018 ;

VU l'arrêté du 3 juin 2014 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique de l'État,

VU le résultat du scrutin du 5 décembre 2014 concernant les élections des représentants du personnel à la Commission Administrative Paritaire Départementale Unique des instituteurs et des professeurs des écoles de Haute-Savoie,

**ARRETE**

**Article 1** : Sont nommés membres de la CAPD unique commune aux instituteurs et professeurs des écoles de

## REPRESENTANTS DU PERSONNEL

### TITULAIRES HORS CLASSE

Mme ISETTI Marie-Hélène, Professeur des écoles

### TITULAIRES CLASSE NORMALE

Mme DENIS Marie, Professeur des écoles

Mme CLEMENCET Catherine, Professeur des écoles

M. DOMERGUE Philip, Professeur des écoles

Mme BOUNEMOURA Zahia, Professeur des écoles

M. BOUCHETIBAT Bilel, Professeur des écoles

Mme BONMARIN Sandrine, Professeur des écoles

M. ZIBELL Grégoire, Professeur des écoles

M. FUSS Emmanuel, Professeur des écoles

Mme HERETICK Catherine, Professeur des écoles

### SUPPLEANTS HORS CLASSE

Mme Catherine WALTHERT SELOSSE, Professeur des écoles

### SUPPLEANTS CLASSE NORMALE

Mme MAQUET Virginie, Professeur des écoles

Mme GREPILLAT Tuulikki, Professeur des écoles

Mr ZANINI Franck, Professeur des écoles

Mme BARTHES Aude, Professeur des écoles

Mme BILLON PIERRON Florence, Professeur des écoles

M. BARNOUD Michel, Professeur des écoles

Mme GILBAUD Françoise, Professeur des écoles

M. FRANCOIS Jean-Michel, Professeur des écoles

M. BOCQUET David, Professeur des écoles



## REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION

### TITULAIRES

Mme COQ Pascale, directrice académique adjointe des services départementaux de l'éducation nationale chargée de l'intérim des fonctions du directeur académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie

Mme ACLOQUE Anne, secrétaire générale

M. DASSEUX Christophe, inspecteur de l'éducation nationale adjoint

M. ROEDERER Philippe, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Saint Gervais

Mme WILLIG Véronique, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription d'Annecy Sud

M. SUJKOWSKI Eric, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription d'Annecy Ouest

Mme TABURET Anne, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription d'Annecy Est

Mme BESSON Martine, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription école maternelle

Mme LENTOS Céline, APAE-DSDEN

### SUPPLEANTS

Mme ARRAMBOURG Nathalie, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Thonon

Mme MASSOU Nadine, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription d'Annecy IV – ASH

Mme BASSAGET Marie-Christine, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Annemasse 1

M. MAYOL Cédric, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Groisy/Bonneville 2

M. LICITRI Christophe, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Saint-Julien-en-Genevois

M. GUITTON Patrick, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Bonneville I

M. DA SILVA Olivier, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription d'Annemasse II

M. DAMIAN Jacques, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Rumilly

M. MAROT Frédéric, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Cluses

Mme CHAMOSSET Marie, APAE-DSDEN

Article 2 : Cet arrêté annule et remplace l'arrêté DSDEN/SG/AA/2018-0007 du 10 janvier 2018.



Article 3 : Mme la Secrétaire générale de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Haute-Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

La directrice académique adjointe des services  
départementaux de l'éducation nationale chargée de  
l'intérim des fonctions du directeur académique des  
services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie

Pascale COQ

